Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Louverné - Tome IV

Louverné. — *Loupverné,* 1506.

Population : 219 feux ; 738 habit. imposés au sel, 10 pauvres, 4 exempts, 1774 ; — 218 feux ; 773 imposés, 34 pauvres, 5 exempts, 1777 ; — 711 imposés, 39 pauvres, 4 exempts, 1780 ; — 660 imposés, 24 pauvres, 4 exempts, 1786 ; — 1.412 hab. en 1902 ; — 1.289 hab. en 1906.

Le grand chemin de Mayenne à Château-Gontier passe par Vaubernier, 1474. — Le grand chemin de Louverné à Bonchamp passe à la Poupelinière, 1407, 1455. — Le grand chemin de Sacé à Louverné passe près du taillis des Grippeaux, 1506.

Les croix sur les chemins, dont on a fait pour moi le relevé, sont relativement peu nombreuses : vingt-sept seulement. Elles n'ont pas non plus de souvenirs traditionnels pour la plupart. L'ensemble pourtant montre que cette recherche présente partout quelque intérêt et qu'on ferait bien de la faire avec soin. A Louverné, il faut signaler : 1° la croix de la Troussière qui était autrefois au milieu de la route aussi bien que la chapelle de Sainte-Catherine, puis qu'on plaça au côté Est, et que plus récemment on a remaçonnée à l'ouest contre les maisons, employant dans la base en forme de table de vieilles dalles tumulaires de l'église ; — 2° la vieille croix de granit du cimetière toujours en place et qui ne manque pas de goût dans son ordonnance ; — 3° la croix du Petit-Couturier, sur la route inachevée de la Marche, au pied de laquelle on entretient une fosse toujours visitée. Le petit couturier fut tué pendant la « grande révolution » par des brigands parce qu'il disait son chapelet ; — 4° la croix de Niafle avec cette inscription : F. F. P. IEAN VERGER, 1745. C'est à ce but que les bourgeois de Laval vinrent plusieurs fois recevoir le duc de la Trémoïlle, leur comte.

Les autres n'ont pas de traditions conservées. Les plus modernes sont plantées dans un but de piété, ou pour être préservé de malheurs. Les croix de la Guérinière, route de la Chapelle, et au Chênot, route de Saint-Jean, de Mézières, route de Montflours, de Niafle sont à la limite paroissiale (Notes de M. Aug. Trouillard).

Sur le territoire de Louverné, route de Laval, à deux kilom. du bourg, est toujours en place une borne portant ce seul mot : BANLIEUE ; elle indiquait la limite du tarif de Laval, institué en 1751 (V. *Épigraphie,* t. I, p. 525).

L'église fut volée dans la nuit du 10 au 11 avril 1792 de deux calices, ostensoir, plateau et burettes, croix, le tout d'argent. Elle l'a été aussi dans l'hiver de 1906.

J.-B. *Chevron* est grandement scandalisé par son sacriste, qui avait carillonné le jour des Rois, 1799.

Curés : Fourmond, 1903 ; — *Eudes,* 1906 ; — *Landais,* 1907.

Cocherie et sa fille sont instituteur et institutrice en 1793.

École libre tenue par les Sœurs d'Evron, fermée par arrêté ministériel du 9 juil. 1904. — École chrétienne, libre, tenue par des séculières.

Féodalité. — Jean de la Chapelle est seigneur de Louverné et de la Marche, 1390. — Jean Le Chapelais, ou de la

Chapelle, seigneur de la Chapelle-Rainsouin et de Louverné, 1423 (Titres de la Motte de Louverné).

Le cantonnement était commandé en novembre 1794 par le citoyen Pardonnier.

Au passage des Vendéens, écrit sommairement Louis Cocherie, percepteur et secrétaire de la municipalité, « la commune se leva en masse… pour s'opposer à leur entrée à Laval, mais… ils furent poursuivis bien au delà du bourg… Leur réputation de patriotisme fut cause du pillage qu'exercèrent avec acharnement les Vendéens qui enlevèrent 1,800 ℔ de la caisse et brûlèrent tous les papiers de la maison commune. »

On songe au mois d'octobre 1799 à supprimer le poste, et l'on décide de faire désarmer par la troupe les habitants (13 oct. 1799), auxquels, d'ailleurs, l'administration décerne les plus grands éloges.

Le combat du 1er oct. n'avait eu à Louverné qu'une escarmouche où trois Bleus périrent. L'affaire s'engagea à la Hennerie d'Argentré, se continua par la Troussière, la Verrerie de Grippouse, la Choltière, la Grifferaie, le Bignon, la Proutaie ; et en Bonchamp, la Bougrière, le Boismorin, Nezement, le Plessis ; cinquante-neuf soldats manquèrent à l'appel, inhumés aux lieux sus-indiqués.

Les prisonniers faits par les royalistes, dit l'un d'eux furent traités avec égards au château d'Hauterives, où ils passèrent la nuit. Paraillowsky leur promit le lendemain, après les avoir interrogés, qu'ils seraient bientôt rendus à la liberté. M. de Gardelle écrivit quelques jours plus tard de la Vezouzière au commandant de la garde nationale de Laval, Hayer, proposant un échange de prisonniers, qui fut repoussé et l'on assure que les prisonniers royalistes furent fusillés. M. de Bourmont n'en reconduisit pas moins les siens jusqu'aux portes de Laval (*Bull.,* t. XXV, p. 462).

Margeret, chef de bataillon de la 5e compagnie légère, adressa au général Darnaud un rapport sur la bataille (Arch. de la M., L 88).

J'ai trouvé à la Poupelinière un tronçon d'épée fortement oxidé qui peut avoir été perdu par un combattant.

L'*inventaire* de 1906 se fit le mercredi 14 février. Mais ce fut pour les habitants l'occasion de montrer leurs vrais sentiments. Ils étaient accourus très nombreux et répondirent à la vibrante allocution de leur curé par des acclamations enthousiastes à Jésus-Christ, au Pape et à l'Eglise. On posa comme condition à l'ouverture des portes que tout le monde entrerait librement. Gendarmes et agents, après une minute d'hésitation, s'y soumirent. Et la foule entra pour prier.